

Bourse

Retrouvez le cours des actions et obligations sur L'essentiel Online.

Indices

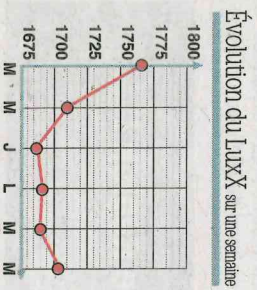
LUXX	1704,11	+0,81%
DJ STOXX 50	3558,03	+0,32%
DAX 30	11350,15	+0,20%
BEL 20	3589,00	-0,31%
FTSE 100	6933,74	+0,09%
CAC 40	8981,59	+0,15%
DOW JONES	17853,26	-0,43%
NASDAQ	4922,65	-0,34%
NIKKEI FERME		

Change	Achat	Vente
DOLLAR AMÉRICAIN	0,87	0,89
LIVRE STERLING (GBP)	1,33	1,37
YEN (100)	0,72	0,75

Pétrole	Achat
BRENT	68,41
BARIL NEW YORK	21,26

Actions	Cours	Var%J-1
ARCELORMITTAL	9,55	-1,75
DEZIA	0,06	0,00
ESPIROSANEM	1,25	0,00
KBC GROUP	7,49	0,00
IMMO-LUX-AIRP	134,00	-2,33
LUXEMPART	36,39	0,00
QUILVEST	95,00	0,00
RTL GROUP	82,86	-1,36
SES GLOBAL	30,35	-2,10

Maire cours sans garantie



Le Groupe Steffen investit 2,8 millions à Niederkorn

NIEDERKORN - Pour regrouper l'ensemble de ses services et salariés, le Groupe Steffen s'est construit sa manufacture.

Pouvoir faire cohabiter ensemble production, innovation, sécurité alimentaire et administration, c'est l'ambition du Groupe Steffen, qui investira 2,8 millions d'euros dans la zone Haneboesch II, à Niederkorn.

«Aujourd'hui, nous sommes localisés sur plusieurs sites, dont Steinfurt, là où tout a commencé il y a 25 ans. Fin 2017, nous n'aurons plus qu'un site, celui de Niederkorn, avec un hall de stockage de 2 000 m² déjà construit, un hall de production de 3 000 m² et un bâtiment administratif de 1 200 m² tous les deux en



Frank Steffen développe son groupe avec l'appui de son fils, Tom.

cours de construction», dit Frank Steffen (53 ans), maître boucher de formation et entrepreneur dans l'âme.

Son tout premier employé, José Sousa Ricacho, est son

Les volaillers sanctionnés

PARIS - Vingt et un industriels du secteur de la volaille, dont LDC (Loué, Le Gaultois...), Duc et Gastronomie, et deux fédérations professionnelles ont été condamnés pour une entente, écopant d'une amende globale de 15,2 millions d'euros, a annoncé, hier, l'Autorité de la concurrence. Les industriels ont été condamnés pour s'être concertés de manière coordonnée «en vue de réduire l'incertitude dans le cadre de leurs négociations commerciales» avec la grande distribution entre 2001 et 2007, a souligné l'Autorité. Le gendarme de la concurrence précise toutefois avoir minoré le montant de l'ensemble des amendes, car «la plupart des entreprises n'ont pas contesté les faits» et pour tenir compte des difficultés rencontrées par la filière.



L'entrepris la plus lourdement sanctionnée est LDC Sablé, avec 5 millions d'euros de pénalité.

INVITATION A NOTRE BRADERIE

le 6/7/8/9 mai 2015,
ouvert de 10h à 17h

- Toute l'équipe vous attend comme chaque année
- Restauration sur place

Non-cumulable avec votre Carte Privilage et d'autres remises et/ou actions.

VILLEROY & BOCH FACTORY OUTLET CENTER
330, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg
WWW.VILLEROY-BOCH.LU